

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE TERRITORIALE ET AFFIRMATION DES  
MÉTROPOLES - (N° 1407)

## SOUS-AMENDEMENT

N ° CL292

à l'amendement n° CL|200 du Gouvernement

-----

### ARTICLE 12

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.